

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## OCTOBRE 2010

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03  
Lundi Fermé Fermé  
Mardi 8h30 – 12h Fermé  
Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h  
Vendredi 8h30 – 12h Fermé  
Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Mardi Fermé Fermé  
Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h  
Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h  
Samedi 8h – 14h 16h – 1h  
Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30  
Mercredi 9h – 12h et 14h – 18h  
Vendredi Ecole 10h – 12h

### Boulangerie

Téléphone : 02 97 38 19 75

Lundi Fermé  
Tous les jours  
7h à 14h et 16h à 19h30  
Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 18h – 20h  
Mardi 7h – 15h 18h – 22h  
Mercredi 7h – 15h Fermé  
Jeudi 7h – 15h 17h30 – 22h  
Vendredi 7h – 15h 17h30 – 23h  
Samedi 8h – 15h 18h – 23h  
Dimanche Fermé 18h – 23h

Sur réservation : Le Couscous 1<sup>er</sup>  
et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
Paella 2<sup>eme</sup> samedi du mois

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi  
10h - 12h et 14h – 18h  
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h  
Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h  
Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

## Le mot du Maire

Chers concitoyens

Nous avons indiqué précédemment la difficulté de présenter au conseil municipal les orientations de Pontivy Communauté. Le dernier conseil a tenté de répondre à cet impératif avec deux compétences actuellement en discussion. Les questionnements portent sur les éventuels transferts de compétence du transport urbain et scolaire et de l'eau et de l'assainissement collectif.

Le transport collectif est très peu utilisé. C'est un fait. Ce besoin est limité pour la majorité d'entre nous disposant d'un ou deux véhicules et nous sommes habitués à nous déplacer sans ce service mais nous devons réfléchir aux difficultés des personnes sans moyen de locomotion. Nous invitons les personnes concernées à faire part à la mairie de leurs doléances. L'estimation du coût de ce service n'est pas négligeable et sa mise en place ne peut se justifier que s'il répond à des besoins clairement identifiés. Pour le transport scolaire, le souhait du conseil Général du Morbihan est de limiter les interlocuteurs, donc de s'adresser à des E.P.C.I. mais nous devons maintenir un contact communal pour la vente des cartes d'abonnements et la gestion quotidienne du service.

Pour l'assainissement collectif, le transfert n'est pas très difficile à mettre en oeuvre. Il suffit d'obtenir un consensus politique entre les 24 communes. Les conséquences pour les kerfournais sont assez limitées et même réduiront l'impact financier des travaux de réhabilitation du réseau et d'extension de la capacité épuratoire de la lagune (50 et 250 000 €) avec une mutualité, actuellement de 190 abonnements, beaucoup plus large. Ce service qui légalement doit s'équilibrer, ce qui n'est pas le cas dans notre commune, nivellerait le prix du traitement sur le périmètre intercommunal. Nous avons décidé le jeudi 7 octobre d'augmenter le tarif du traitement en maintenant l'abonnement à son niveau actuel mais en accentuant la surtaxe sur la consommation de 0,46 € ht le m<sup>3</sup> à 0,56 € pour réduire "un peu" le déficit chronique de l'assainissement collectif.

Pour l'eau potable, la situation est beaucoup plus délicate. La volonté en 2009 du syndicat départemental de l'eau du morbihan d'étoffer sa compétence transport et sécurisation d'alimentation par la production n'était pas satisfaisante puisqu'elle laissait à la charge de notre syndicat intercommunal la maintenance de 750 kilomètres de canalisation. Une solidarité inversée avec un prix de production et de transport mutualisé mais un coût de distribution tenant compte du prix de revient local. Les réseaux denses sont dans ce cas nettement avantagés. Pontivy Communauté réfléchit à une prise de compétence globale avec une approche eau potable et assainissement groupée. Mutualiser complètement l'eau et l'assainissement sur tout le périmètre de la communauté a l'avantage de la simplicité politique et de la maîtrise économique mais bouscule l'environnement actuel.

Le partenariat public privé du Conseil Général du Morbihan pour l'installation du haut débit prend du retard. La solution aérienne proposée n'est pas techniquement envisageable. L'étude technique a été légère. Nous avons donné notre accord semaine 40 pour passer la fibre optique en effectuant une saignée dans la chaussée du calvaire vers le central de Noyal pontivy. Nous pouvons regretter le retard mais le système appliqué s'adapte parfaitement aux futures évolutions technologiques.

Après la commune de Pluméliau, le programme Breizh Bocage va démarrer sur la commune avec une réunion du syndicat mixte de la Sarre à l'Evel le 18 octobre à la mairie. Nous aurons besoin de quatre personnes dont trois agriculteurs pour la mise en place ce projet. L'objectif est de profiter des conseils techniques et des aides pour limiter les impacts des activités agricoles sur l'eau, les paysages et l'environnement. Ce plan est financé à 100 % par l'Europe, la région Bretagne et le syndicat mixte.

Nous vous annonçons l'arrivée le 7 octobre de M Liénard. Sa mission consistera à embellir le domaine public du bourg et travailler dans l'esprit du plan de désherbage communal.

Bienvenue à lui  
Joel Marivain

## Informations générales

### Boisement du site de la Fontaine

La plantation sera effectuée le 27 novembre 2010. Nous invitons tous les Kerfounois à participer à cet aménagement. Nous demandons à tous d'apporter leur bêche. Nous proposerons un pique-nique sur place ou à la salle polyvalente en cas d'intempérie. La salle est réservée le soir par les Amis de la Fontaine. Cela tombe assez bien finalement.

### Groupe de marche

Rendez-vous sur la place de l'Eglise le jeudi à 14 h 15 . Ouvert à tous.

### **Collecte des journaux et publicités samedi 6 novembre 2010**

Collecte des journaux et publicités samedi 6 novembre de 9h à 12h et 14h à 16h30, salle des associations à la Mairie, accès par la porte de derrière.

### Club de Lecture

Le mercredi après midi de 14h30 à 15h30, les enfants de la commune sont invitées au club de lecture. Venez découvrir. Rendez-vous à la garderie municipale.

**Le comité paroissial** invite tous les bénévoles qui ont participé à la réussite du repas paroissial et à la soirée crêpes ainsi que les membres du quartier qui ont organisé le pardon.

Un pot de l'amitié sera servi le dimanche 24 octobre à partir de 11h00 à la cantine et sera communiqué les résultats financiers.

**Tri sélectif:** Merci de ne pas laisser de cartons, de bouchons ou de capsules auprès des colonnes de tri. Les abords doivent être propres comme chez vous. A chacun de prendre ses responsabilités.

### **CUISINE SAUVAGE**

L'animation concernant: « la cuisine des fleurs » organisée par Pontivy communauté à Kerfourn le 17 août a intéressé un grand nombre de personnes. 30 places étaient prévues et nous étions 35. Par contre, la commune était très peu représentée.

Tout le monde a mis la main à la pâte pour préparer: beignets à la glycine, aux fleurs de trèfle ou de carottes sauvages et autres mets , avant de déguster tous ces desserts accompagnés de vin de fleurs de pissenlit ou de limonade de fleurs de sureau.

Chacun est reparti avec quelques recettes.

Merci à Yvette et Francis qui nous ont permis d'admirer leur jardin et où chacun a pu reconnaître bon nombre de fleurs comestibles mais aussi certaines qu'il est préférable de ne pas mettre dans son assiette.

La saison des fleurs tire à sa fin mais, je vais vous indiquer la recette du:

#### Gâteau à la rose:

- 1 tasse de pétales de roses rouges ( ce sont les plus parfumées).- 2 œufs - 80 g de sucre

- 80 g de farine - 1 dl de lait - 1 sachet de levure - ½ cuillère à café de vanille - ¼ cuillère à café de sel - 1 cuillère à soupe de beurre - sucre glace - colorant alimentaire rouge.

Allumer le four th. 7 ( 210°) et graisser le moule à gâteau.

Hacher finement les pétales de roses

Faire chauffer doucement le lait. Ajouter le beurre. Réserver.

Battre les œufs avec la vanille et le sucre.

Verser doucement la farine, le sel et la levure sur les œufs.

Ajouter le lait en remuant puis les pétales hachés.

Verser dans le moule et cuire 25 minutes. Laisser refroidir.

Préparer un glaçage en mélangeant le sucre glace, de l'eau et quelques gouttes de colorant.

Il est possible de décorer de pétales de roses givrés.

## **CLUB DE L'AGE D'OR:**

Le club a repris ses activités après 2 mois de vacances mais au 9 octobre, il perd son président Jean Paul Le Sant qui démissionne pour raisons personnelles.

Nous le remercions pour tout ce qu'il a accompli à la tête de l'association.

Le 27 septembre 2010, au cours d'une réunion, le bureau au grand complet ( sans le président démissionnaire ) a décidé de maintenir les activités jusqu'à l'assemblée générale de janvier 2011 et espère trouver une solution pour que le club perdure.

### **Composition du bureau à compter du 10 octobre 2010 et jusqu'en janvier 2011**

Présidente par intérim: Denise Le Guilloux

Vice président: Francis Guillory

Trésorier: Jean Pierre Clément - adjointe: Annie Le Dorze

Secrétaire: Geneviève Jéhanno - adjoint: Henri Blanchard.

Les autres membres: François Capitaine - Marcel Chapel - François Guillo - Monique Kerguen et Jean Pierre Le Deist.

Comme l'a dit maintes et maintes fois, notre président Jean Paul Le Sant: Nous cherchons de nouveaux membres (certaines personnes présentes au sein du bureau depuis de nombreuses années, ne désirant pas se représenter) et surtout une personne qui accepterait de prendre la présidence à partir de janvier 2011.

Nul n'est besoin d'avoir 60 ans ni même d'être retraité.

Je ne pourrai, absolument pas, assurer la présidence après l'assemblée générale de janvier 2011.

Denise Le Guilloux

P.S: Que les personnes désirant prendre quelques responsabilités au sein du club se manifestent auprès de l'un des membres du bureau ou par téléphone au: 02 97 38 37 54.

Il ne s'agit pas d'une activité à plein temps mais de quelques moments à accorder pour que le club continue à vivre et que des personnes, parfois isolées, continuent à pouvoir se rencontrer autour d'une table de jeux ou pour discuter.

### **Prochaines activités:**

Mercredi 20 octobre 2010 à 14 h 30 : après-midi jeux de cartes et de société à la mairie, salle des associations.

Mardi 26 octobre 2010 à 14 h 30 : loto ouvert à tous à la cantine.

Mercredi 17 novembre à 12 heures à la cantine: repas mensuel.

En cas de désistement, ne pas oublier de prévenir Martine au: 02 97 38 34 80

Mercredi 24 novembre à 14 H 30: après-midi jeux de cartes et de société

Mardi 30 novembre à 14 H 30: Loto ouvert à tous à la cantine

### **LE 10/10/10 : UNE DATE IDEALE POUR UN REPAS DES CLASSES 0 !!!**

Le dimanche 10 octobre, 60 personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas des classes qui s'est déroulé à la salle polyvalente. Dans la bonne humeur, chacun a apprécié le repas préparé par Sara de l'Hirondelle. Madame Jeanne Maugain était de la fête à 90 ans ainsi que Gabriel Jégonday,... un gamin de 80 ans.... Jeanne a profité de l'occasion pour chanter «on n'a pas tous les jours 20 ans». Trois nouveau-nés ont posés pour la photo de groupe, avec leur plus beaux sourires, il s'agit de Alban Chapleau, Augustin Le Tutour et Loris Onno.



Jeanne Maugain

## Concours des Maisons Fleuries 2010

Une cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries s'est déroulée le dimanche 10 octobre. Jean-Pierre Le Corronc avec la commission des maisons fleuries, a nommé les gagnants du concours 2010 par catégorie. Un grand merci à tous les candidats pour leur investissement à ce concours.

Poursuivez vos efforts pour agrémenter notre sympathique commune.

Voici les résultats du concours des maisons fleuries

### Jury communal:

1ere catégorie : Jardin visible de l'espace public

**1er :** Josiane GAUTIER

**2eme:** Yolande et Joël BELLEC

**3eme :** Christophe LE TUTOUR

**4eme :** Brigitte et Christian KERGUEN

**5 eme :** Vanessa LE NECHET et Philippe LANNIC

3eme catégorie : Balcons et facades

**1er:** Germain LE TUTOUR

**2eme:** Yvette et Francis GUILLORY

**Le bulletin municipal et le site "kerfourn.fr" est à votre disposition !** Toutes les associations, ou autre, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal ou sur le site. Pas d'obligation pour un article mensuel. Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante: [bulletin@kerfourn.fr](mailto:bulletin@kerfourn.fr) pour le 5 de chaque mois.

### Amicale des Sapeurs Pompiers de Kerfourn

L'amicale est heureuse de vous annoncer son passage annuel de fin d'année pour vous présenter leurs calendriers 2011. En vous remerciant pour votre accueil et vos dons.

La tournée commencera le début novembre

Le Président (Jean Pierre Guillory)

Tu as entre 6 et 13 ans ?

## Planning d'activité KERFOURN La TOUSSAINT



Lundi 25 Octobre	14h-17h	VTT	Nature et découverte
Mardi 26 Octobre	14h-17h	Randonnée	VTT
Mercredi 27 Octobre	14h-17h	Course	D'orientation
Jeudi 28 Octobre	14h-17h	Hockey	Pétéca
Vendredi 29 Octobre	14h-17h	Tournoi	Multisports

Coût par enfant = 6,80 euros la journée

Renseignements et Inscriptions

Mairie de Kerfourn

Irek Becker, éducateur sportif de Profession Sport 56

[irek.becker@wanadoo.fr](mailto:irek.becker@wanadoo.fr)

02 97 38 36 03

06 43 44 91 23